

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Téléc. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL JUN 2017 – SEPTEMBRE 2017

Consœurs, confrères et amis,

J'espère que vous avez pu vous reposer et vous ressourcer cet été avec votre famille et vos amis. Notre rôle de syndicalistes et de militants communautaires nous prend beaucoup de temps et il est important de profiter le plus possible de ces mois plus tranquilles pour être prêts à reprendre le travail qui nous attend à notre retour.

Je sais que vous avez aussi pris le temps de célébrer notre mouvement cet été, que ce soit aux pique-niques des sections locales, aux journées communautaires, aux célébrations de la Fierté ou, bien entendu, à la fête du Travail. J'ai participé à quelques-unes de ces activités avec vous cet été et, chaque fois, j'ai été vraiment très fier de voir le SCFP au cœur de l'action.

Ce fut un honneur de célébrer, cet été, le 100^e anniversaire de la fondation de trois de nos sections locales : la section locale 9 à Moose Jaw, en Saskatchewan; la section locale 30 à Edmonton, en Alberta; et la section locale 37 à Calgary, en Alberta. Et j'ai eu le privilège de me joindre à la section locale 416, qui célèbre aussi ses cent années d'existence en 2017, à la tête du défilé de la fête du Travail à Toronto. Avec les nombreux défis que doivent relever les syndicats du secteur public aujourd'hui, nous devons garder en tête notre longue histoire de solidarité et les épreuves qu'ont surmonté ceux et celles qui ont fondé notre grand syndicat il y a bien des années.

Il y a eu moins de membres du SCFP en grève cet été que l'été dernier, mais je me suis joint aux piquets de grève de la section locale 1816 à Burnaby, en Colombie-Britannique. J'ai aussi eu l'occasion de me joindre aux militants de Corner Brook, à Terre-Neuve, pour participer à un rassemblement contre les PPP dans le secteur de la santé; aux membres de la section locale 51 pour participer à un pique-nique communautaire à Moncton, au Nouveau-Brunswick; et aux membres de Toronto pour participer au défilé de la Fierté.

MARK HANCOCK

National President/Président national

CHARLES FLEURY

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorier national

DENIS BOLDOC, FRED HAHN, JUDY HENLEY, DANIEL LÉGÈRE, MARLE ROBERTS

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

En juillet, j'ai eu le privilège d'assister à l'assermentation du premier ministre John Horgan et du nouveau cabinet néo-démocrate de la Colombie-Britannique – dont font partie Judy Darcy, ancienne présidente nationale du SCFP, qui a été nommée ministre de la Santé mentale et des toxicomanies, et Lisa Beare, membre du SCFP, qui devient ministre du Tourisme, des arts et de la culture. Après 16 années de gouvernement libéral, c'était réjouissant d'être à l'assemblée législative à Victoria pour l'occasion.

Quelques semaines seulement après le début de son mandat, le gouvernement Horgan a déjà commencé à éliminer certaines des pires politiques et mesures de l'ancien régime. J'attends avec impatience les progrès sur d'autres plans, comme pour les familles des travailleurs en Colombie-Britannique, et l'impact positif d'un deuxième premier ministre néo-démocrate sur notre scène politique nationale.

À la mi-août, lorsque la violence raciste a éclaté à Charlottesville, en Virginie, le confrère Fleury et moi avons publié une déclaration pour condamner ces gestes et exprimer notre solidarité avec ceux qui se sont opposés à cette violence et à cette haine. Nous savons que les activités des suprémacistes blancs, la peur des immigrants et la xénophobie sont en hausse au Canada et que les événements qui se sont produits au sud de la frontière encouragent ceux qui pensent de même chez nous.

En tant que membres du SCFP et Canadiens, nous ne devons jamais oublier que nous sommes plus nombreux qu'eux. Nous devons être vigilants dans nos efforts pour célébrer la diversité et l'inclusion et nous devons rester unis dans notre lutte contre la suprématie blanche, le racisme, l'islamophobie, l'antisémitisme et la violence. J'ai été très fier de voir les membres et les dirigeants du SCFP riposter au racisme et au sectarisme en participant à des manifestations partout au pays cet été.

ALÉNA

Après l'avis donné par le gouvernement américain en mai, les négociations trilatérales sur la modification de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) ont commencé en août.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à tenir des consultations avec les intervenants tout au long du processus et le SCFP participera à ces rencontres.

Le SCFP collabore avec ses alliés au Canada, aux États-Unis et au Mexique pour influencer les parties et exiger l'élimination des éléments problématiques de l'ALÉNA, une meilleure protection des droits syndicaux et des droits de la personne, et des dispositions relatives à l'environnement.

Politique du Conseil exécutif national sur les négociations collectives

Je suis heureux de signaler que toutes les régions ont maintenant présenté leurs plans d'action au confrère Charles et à moi-même. Les plans régionaux ont été élaborés après bien des consultations et avec la collaboration du personnel de la haute direction et des dirigeants élus de chaque région. Nous en sommes à l'étape de la mise en œuvre et j'en rendrai compte plus en détail à la réunion de décembre du Conseil et aux suivantes.

Congrès national

Les préparatifs pour notre 28^e congrès national bisannuel, qui se tiendra à Toronto du 2 au 6 octobre, vont bon train.

J'ai hâte de passer la semaine avec des centaines de militants dévoués du SCFP à discuter de notre orientation stratégique des deux prochaines années, à adopter un plan de recrutement et à débattre de plusieurs des 11 modifications aux statuts et des 338 résolutions présentées par nos sections locales, conseils et divisions.

Négociations collectives, grèves et lock-outs

Il y a un seul conflit avec grève à signaler pour la période visée par le présent rapport.

PROVINCE	S. I.	EMPLOYEUR	N^{bre} de MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE	DURÉE (jours)
Colombie-Britannique	1816	Pacific Blue Cross	601	13 mai 2017	En cours

Section locale 1816 – Pacific Blue Cross – Colombie-Britannique

Les 600 membres avaient entrepris des moyens de pression au travail sous forme de grève du zèle, d'une interdiction des heures supplémentaires et de séances d'étude en petits groupes dans l'espoir d'obtenir un règlement sans avoir à déclencher la grève.

Le 30 juin, l'employeur a envoyé des courriels à tous les employés les informant qu'il ne tolérerait plus aucun retrait de services de la part des membres de la section locale 1816. L'employeur les a aussi avisés qu'il changeait unilatéralement leurs conditions d'emploi, en imposant des mesures draconiennes comme l'élimination des congés de maladie et le refus de prélever les cotisations syndicales.

Par la suite, l'employeur a lockouté les membres de la section locale 1816, qui ont refusé de se laisser intimider. Au cœur du litige se trouvent des concessions qui visent les prestations de retraite, les soins de santé complémentaires (y compris l'assurance-médicaments), les soins paramédicaux et les soins dentaires.

Le conseil de la Pacific Blue Cross a annulé son assemblée annuelle des membres pour éviter de rendre des comptes. L'employeur a aussi utilisé des briseurs de grève, selon la définition de la Commission des relations de travail de la Colombie-Britannique.

Au moment de rédiger le présent rapport, le lock-out continue et on n'en voit pas la fin.

Section locale 2049 – Société d'aide à l'enfance (SAE) de Nipissing et Parry Sound – Ontario

Comme nous l'avions mentionné précédemment, ces membres sont rentrés au travail après avoir accepté un arbitrage de différend plutôt que de se voir imposer des demandes régressives par un employeur qui n'a aucun respect pour leur travail. L'arbitre William Kaplan a décrété une entente de deux ans avec hausses de 1,5 % pour chaque année et les clauses déjà convenues par les parties. Il a refusé les demandes de concessions de l'employeur, y compris la perte des congés de maladie.

Le point sur les régions et les divisions de services

ATLANTIQUE

Terre-Neuve-et-Labrador

Cet été, un visiteur inhabituel a beaucoup attiré l'attention à Terre-Neuve-et-Labrador! Un cheval de Troie en bois d'une hauteur de 15 pieds a voyagé de St. John's à Stephenville Crossing, en passant par Corner Brook. Avec ce cheval de Troie, le SCFP veut rappeler aux Terre-neuviens les dangers cachés des partenariats public-privé (PPP) pour la construction d'établissements de soins de santé.

Le gouvernement Ball veut construire deux établissements de soins de santé à Corner Brook en PPP – comme s'il faisait un cadeau aux gens de Terre-Neuve-et-Labrador. Mais il n'est pas prêt à rendre publics les détails de son analyse d'optimisation des ressources avant la signature des contrats. À notre avis, ce n'est pas bon signe du tout.

J'ai eu la chance de me joindre à nos militants de Corner Brook, en août, pour participer à un rassemblement avec le cheval. L'événement a suscité une excellente couverture médiatique – en fait, le cheval de Troie a même attiré l'attention du premier ministre Ball, qui commence clairement à sentir la soupe chaude avec la mobilisation en faveur de services de santé véritablement publics.

Nouvelle-Écosse

Le gouvernement McNeil, qui à l'évidence n'a rien appris des leçons des autres provinces canadiennes, a adopté sa loi anti-travailleurs. Il a promulgué la loi 148, *Public Services Sustainability Act* (Loi sur la viabilité des services publics), qui limite les hausses salariales et gèle la prime pour les années de service à partir d'avril 2015. Ces mesures toucheront près de 12 000 membres du SCFP.

Fait rare, le gouvernement a renvoyé certaines parties de la loi 148 à la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse pour en déterminer la constitutionnalité. Mais il a demandé à la Cour de ne revoir que les articles 7 à 19. Il a exclu les articles 20 et 21, qui gèlent la prime pour les années de services et l'annule pour les futurs employés.

Même si la mesure ne met pas officiellement fin aux négociations ou à l'arbitrage, elle élimine le droit des syndicats à négocier équitablement les conventions collectives, qui est pourtant un droit constitutionnel de tous les travailleurs et qui est protégé par la *Charte canadienne des droits et libertés*. Le SCFP se joindra à d'autres syndicats de la Nouvelle-Écosse pour contester la constitutionnalité de la loi devant les tribunaux.

Sur un autre front, le Syndicat des typographes de Halifax a enfin conclu une entente avec son employeur, le *Chronical Herald*. Le SCFP a appuyé les travailleurs pendant leur grève qui a duré plus de 18 mois. En mai dernier, lors de la conférence « Bâtir des sections locales fortes » à Halifax, nous avons entendu le témoignage captivant de l'un de leurs représentants.

MARITIMES

Nouveau-Brunswick

La division du Nouveau-Brunswick du SCFP a très activement « redonné à la communauté » cet été. De nombreuses activités communautaires ont été organisées dans toute la province et j'ai eu la chance de participer à l'une d'entre elles à Moncton, avec les travailleuses et travailleurs municipaux de la section locale 51 du SCFP. J'en ai profité pour parler aux membres et pour faire valoir leur travail auprès des résidents de Moncton, où la Ville s'apprête à privatiser un certain nombre de trajets de collecte d'ordures. Nous avons aussi fait la promotion de la campagne « Qui compte? » sur les travailleuses et travailleurs des soins communautaires.

Le SCFP-Nouveau-Brunswick a aussi appuyé les étudiants qui luttent contre les stages non rémunérés. La campagne « Mon stage me ruine! », menée par la Fédération des étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton (FÉÉCUM), dénonce le fait que la *Loi sur les normes du travail* ne s'applique pas aux stagiaires.

Nos membres ont participé aux défilés de la Fierté de la province et ont ainsi montré que le SCFP défend avec vigueur les droits des travailleurs LGBTTTQI.

Île-du-Prince-Édouard

Les services de garde à l'enfance de l'Île-du-Prince-Édouard ont fait l'objet d'un important article du *Globe and Mail* cet été.

Il y a deux ans, l'Île-du-Prince-Édouard a mis en œuvre une stratégie globale de garde à l'enfance et a intégré la maternelle – un service jusqu'alors financé par le public mais offert par des garderies privées – au système scolaire. La province a transféré la garde à l'enfance des services sociaux au ministère de l'Éducation, établi des objectifs de développement de l'enfant et confié la conception du programme aux éducatrices et éducateurs.

Nos militantes et militants de la garde à l'enfance de tout le pays s'inspirent de cet exemple, ainsi que de l'expérience du Québec, pour leur revendication d'un cadre de services de garde à l'enfance national, universel, public et sans but lucratif.

Québec

Le conflit de travail à la Pacific Blue Cross a eu des répercussions au Québec : pendant une activité tenue à Montréal et à laquelle assistaient plusieurs organisations du secteur des assurances collectives, nos membres ont distribué des dépliants pour sensibiliser les participants au lock-out de la section locale 1816 en Colombie-Britannique. Un magnifique exemple de solidarité d'un bout du pays à l'autre!

Les sections locales 301 et 429 ont eu des négociations fructueuses cet été. En effet, deux nouvelles conventions collectives ont été signées à l'Office municipal d'habitation de Montréal. De plus, la section locale 301 et la Ville de Montréal ont conclu un accord sur le régime de retraite des cols bleus qui a été ratifié par un vote à 97 % à la fin d'août.

Par ailleurs, les représentants du SCFP-Québec ont comparu en commission parlementaire pour dénoncer l'absence de transparence du gouvernement lors de l'étude de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Ontario

Les travailleuses et travailleurs de l'éducation de l'Ontario ont conclu une entente de « réparation » avec le gouvernement provincial après que la Cour supérieure de l'Ontario eut jugé que la loi 115 du gouvernement (qui tentait de priver les travailleuses et travailleurs de l'éducation de l'Ontario de leur droit à la libre négociation collective et interdisait la grève dans le secteur de l'éducation) était inconstitutionnelle. La réparation négociée de 56,7 millions de dollars sera versée aux travailleuses et travailleurs dont le droit à la libre négociation collective a été violé pendant l'année 2012-2013. Les travailleuses et travailleurs des conseils scolaires ont voté à plus de 90 % en faveur de l'entente.

Les négociations centralisées au Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO) ont commencé en juin et d'autres dates de négociations sont prévues en septembre. Nous nous concentrons sur la sécurité d'emploi et les améliorations aux clauses pour empêcher la violence en milieu de travail, mais l'employeur met la table (par l'arbitrage de droits) pour l'élimination des clauses de supplantation en chaîne, de retraite anticipée et de départ volontaire du syndicat. Des nouvelles sur les négociations, incluant les demandes de concessions de l'employeur, ont été transmises aux membres par une conférence sur la négociation des enjeux locaux, par des appels conférence et par d'autres moyens de communication.

Nous avons reçu la décision des tribunaux sur la poursuite du SCFP contre la première ministre et deux ministres pour abus de pouvoir dans une charge publique en relation avec la vente d'actions d'Hydro One. Le juge a déclaré notre allégation irrecevable et rejeté la poursuite, tout en rejetant beaucoup des arguments de la Couronne.

Le juge a refusé l'argument de la Couronne voulant que « l'exercice de l'autorité fait de mauvaise foi ou dans un but illégal ne suffit pas, en soi, à établir l'abus de pouvoir dans une charge publique ». Le juge a déclaré l'allégation irrecevable sous prétexte que la conduite reprochée aux ministres était protégée contre un examen judiciaire en vertu du privilège parlementaire. Le SCFP en appellera de la décision.

Manitoba

Nos membres de la régie de la santé de Winnipeg ont fait preuve d'une grande solidarité et de beaucoup de leadership en décidant de former une seule grande section locale. La section locale 204 sera une force importante pour faire face aux compressions, à la restructuration et aux votes d'allégeance que nous anticipons dans le secteur de la santé. Le gouvernement Pallister entreprend la plus importante réforme de la santé au Manitoba depuis des décennies. Entre autres, il fermera des salles d'urgence, consolidera et privatisera certains services et en éliminera d'autres. Je félicite nos militants et nos leaders de s'être regroupés pour protéger les soins de santé publics et nos membres qui les fournissent.

Le 4 juillet, le Partenariat pour défendre les services publics, dont fait partie le SCFP-Manitoba, a demandé une injonction contre la loi 28, la *Loi sur la viabilité des services publics*, qui contrôle les salaires et établit les taux de rémunération dans le secteur public pour les quatre prochaines années. La loi a été adoptée en juin, mais elle n'a pas encore été promulguée. Dans sa poursuite, la coalition de syndicats soutient que la loi est inconstitutionnelle et qu'elle doit être abrogée.

En août, le gouvernement Pallister a retenu les services d'un cabinet privé d'experts-conseils, KPMG, pour étudier la faisabilité de la construction de quatre nouvelles écoles en partenariat public-privé (PPP), malgré les craintes grandissantes quant aux prétendus avantages et à la viabilité des écoles en PPP partout au pays. Avec ses alliés syndicaux et communautaires, le SCFP sensibilise le public à cette menace qui pèse sur l'éducation publique.

Saskatchewan

Devant l'opposition publique et sa dégringolade dans les sondages, le premier ministre Brad Wall a annoncé sa démission en août. Il ne fait aucun doute que la baisse de popularité du premier ministre est le résultat direct du budget d'austérité mesquin déposé plus tôt ce printemps. Et Brad Wall n'est pas la seule victime. Un député bien connu du Parti de la Saskatchewan et ancien ministre a dû démissionner aussi après le dévoilement d'un scandale de conflit d'intérêt et d'autres ont vu ce qui se prépare et ont choisi de prendre leur retraite.

Pendant que le Parti de la Saskatchewan se cherche un nouveau chef, le SCFP poursuit son travail avec ses alliés pour résister à son programme régressif et il obtient des résultats. À la fin août, le premier ministre Wall se demandait publiquement si le projet de loi 40, la loi de son gouvernement qui faciliterait la privatisation des sociétés d'État, n'était pas une erreur et s'il devrait être revu.

L'une des plus grandes sections locales du SCFP a tenu son assemblée de fondation en septembre. Les travailleuses et travailleurs de la santé du SCFP de toute la Saskatchewan ont voté cet été en faveur de la formation d'une seule grande section locale, compte tenu de la restructuration prévue par le gouvernement et des votes d'allégeance qui suivront sans doute. Les membres des sections locales 3967, 4777, 4980, 5111 et 5999 sont maintenant de fiers membres de la section locale 5430 du SCFP. Je félicite nos membres pour cette décision, qui montre leur leadership, leur solidarité et leur force.

Alberta

Le SCFP-Alberta a intensifié sa campagne pour convaincre le gouvernement Notley de convertir le régime de retraite municipal (Local Authority Pension Plan ou LAPP) en régime conjoint – tout comme l'ont été la plupart des grands régimes de retraite du secteur public du pays. Le SCFP collabore avec d'autres syndicats concernés afin de rendre prioritaires les modifications au LAPP au cours des mois qui viennent. Ce régime est celui de la plupart des membres du SCFP de la province, incluant les travailleuses et travailleurs des municipalités et des conseils scolaires et ceux des services de santé de l'Alberta (Alberta Health Services).

Les membres du SCFP se sont joints aux Amis de l'assurance-maladie pour participer à un rassemblement visant à promouvoir une stratégie nationale d'assurance-médicaments à Edmonton en juillet, pendant la rencontre annuelle des premiers ministres du pays. L'ordre du jour du Conseil de la fédération incluait une discussion sur l'importance d'une meilleure couverture pour les médicaments au Canada.

Colombie-Britannique

Dans le cadre des célébrations de la semaine de la Fierté, le SCFP-C.-B. a produit une vidéo sur l'utilisation appropriée des pronoms de genre. La vidéo, une initiative du comité du triangle rose de la C.-B., présente Adrienne Smith, avocate en droits de la personne, militante communautaire et membre de la section locale 1004 du SCFP, qui explique qu'il est facile d'utiliser le bon pronom. On peut la voir à www.cupe.bc.ca. Au congrès de 2016 du SCFP-C.-B., les délégués ont adopté à l'unanimité une modification aux statuts visant à retirer tous les pronoms de genre comme « il » et « elle ». Pour le SCFP-C.-B., c'était une étape simple, mais qui a énormément contribué à bâtir un mouvement inclusif.

Le comité mixte de l'évaluation des emplois, de concert avec l'Association des employeurs des conseils scolaires publics de la C.-B. et le SCFP, achève le plan d'évaluation des emplois pour le secteur K-12 (maternelle à la 12^e année). Le travail non payé continue dans le secteur et le fonds d'amélioration de l'apprentissage du personnel de soutien (Support Staff Learning Improvement Fund ou SSLIF) a offert beaucoup d'appui aux aides à l'éducation. Mais les districts ont toujours très peu de postes d'aides à l'éducation qui durent du début de la période de classe jusqu'à la fin. Nos sections locales du SCFP collaborent avec les districts scolaires pour déterminer les allocations du SSLIF et augmenter le nombre d'heures des aides à l'éducation. Les allocations sont toujours de 20 millions de dollars pour l'année scolaire 2017-2018.

Le secteur municipal a obtenu de relativement bons règlements dans les négociations. Dans la province, les hausses salariales sont en moyenne de près de 2 % par année (1,91 % pour les trois prochaines années), avec des durées de 4 à 5 ans. On s'occupe aussi du travail auxiliaire ou précaire. Les avantages sociaux ont également été bonifiés. La plupart des négociations en 2017 viseront les sections locales de l'Île de Vancouver, en particulier dans la région de Victoria. Les employeurs ont recours à des experts-conseils qui font la promotion de clauses de disparité et de concessions.

Transport aérien

Le SCFP continue la lutte contre le ratio à 1:50 instauré par le gouvernement fédéral en 2015. Si le ratio agent de bord-passager passe de 1:40 à 1:50, il y aura moins de membres du personnel en cabine pour assurer la sécurité en situation d'urgence.

En 2013, Sunwing a reçu une exemption pour fonctionner en vertu du ratio révisé de 1:50. Le SCFP a contesté cette décision en cour et, en août, la Cour d'appel fédérale a jugé que Transports Canada avait accordé l'exemption sans examen exhaustif des procédures d'évacuation de la compagnie aérienne. Sa décision voulant que Sunwing pouvait effectuer ses vols en toute sécurité avec un membre d'équipage cabine de moins à bord a été annulée. De plus, le comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités (TRAN) a recommandé à l'unanimité que le gouvernement fédéral revoie le ratio de 1:50. Il est maintenant temps que le gouvernement Trudeau agisse.

Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)

Les dirigeants, le personnel et les membres du SEH ont appris avec plaisir la nomination par John Horgan d'Adrian Dix, député de Vancouver-Kingsway, au poste de ministre de la Santé, et de Judy Darcy, députée de New Westminster, à la tête du nouveau ministère de la Santé mentale et des toxicomanies. Le SEH est impatient de collaborer avec ces ministres.

Anne Kang, députée de Burnaby-Deer Lake, a été nommée secrétaire parlementaire pour les personnes âgées. Le SEH sera heureux de travailler avec M^{me} Kang à résoudre la crise dans les soins en établissement, où neuf foyers de soins sur dix ne répondent pas aux critères gouvernementaux en matière de dotation en personnel – et où la sous-traitance perturbe la continuité des soins pour les pensionnaires vulnérables.

Un protocole d'accord négocié dernièrement entre le SEH, l'Association de négociation des établissements, la Régie provinciale de la santé (Provincial Health Services Authority ou PHSA) et l'Association des employeurs de la santé permettra aux travailleuses et travailleurs de la santé occupant des postes de bureau et de soutien clinique de dix établissements de services de santé correctionnels de toutes les régions de la C.-B. d'être représentés par le SEH.

Dans le cadre de l'entente, les employés actuels de Chiron Health seront les premiers à soumettre une demande pour les postes transférés au PHSA. Les postes qui resteront vacants après ce processus seront affichés conformément à la convention collective du sous-secteur des établissements.

Rapport sur le recrutement

Du 1^{er} juin au 31 août 2017, les leaders, militants et membres du personnel du SCFP ont très activement recruté de nouveaux membres et protégé les membres actuels.

Dans l'ensemble du pays, nous avons syndiqué 113 membres dans le secteur de la santé, 188 dans celui des services sociaux, 10 dans les écoles de la maternelle à la 12^e année, 215 dans les soins de longue durée, 6 dans le secteur des bibliothèques et 206 dans le secteur des municipalités. Nous accueillons avec plaisir ces 738 nouveaux membres dans la famille du SCFP.

En ce moment, 15 campagnes sont en cours. Si elles réussissent, 12 983 nouveaux membres se joindront au SCFP. Devant les commissions des relations de travail du pays, nous avons 11 projets visant 440 nouveaux membres qui attendent la tenue de votes d'accréditation et 708 membres actuels qui doivent être défendus. Nous ne connaissons pas les chiffres exacts avant de comparaître devant les commissions de relations de travail car trois employeurs et de nombreux syndicats sont visés par l'un des votes de restructuration. Il y a deux projets de restructuration qui toucheront au moins 14 000 membres du SCFP.

Conclusion

Lorsque le présent rapport sera distribué aux membres à travers le pays, nous aurons probablement terminé notre congrès national. Les membres auront élu leur Conseil exécutif national et lui auront confié un mandat pour les deux prochaines années, un mandat qui permettra au SCFP de poursuivre sa fière tradition de syndicat progressiste agissant au nom de ses membres dans des enjeux d'importance pour les Canadiens.

En toute solidarité,

Le président national,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MH' followed by a stylized flourish.

MARK HANCOCK

:fb/sec